

BTS Métiers de l'Eau CFA

Eau potable - Eau usée - Qualité de l'eau - Environnement - DAO
Statut apprentissage



LYCÉE
DES MÉTIERS

etsco

ÉCOLE TECHNIQUE SUPÉRIEURE
DE CHIMIE DE L'OUEST



La formation

Organisée en 2 années.

L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour plus d'information, rendez-vous sur notre site internet rubrique «accessibilité».

Première année	Deuxième année
Enseignement général Culture générale et expression, Anglais, Maths, Physique-Chimie	
Enseignement professionnel Génie des Procédés de Traitement des Eaux, Hydraulique, Automatique, Contrôle, Régulation et Télégestion, Électrotechnique, Analyses chimiques et microbiologiques, Conception, DAO, QSE, Projet tutoré.	

Contrôles continus tout au long des 2 années ; examen final avec une partie en CCF.

La scolarité pendant les deux années d'apprentissage

Rythme des alternances :

- **2 ou 3 semaines en entreprise** pour la formation professionnelle,
- **2 ou 3 semaines au Centre de Formation des Apprentis à l'ETSCO** pour les formations théoriques et pratiques ainsi que la préparation à l'examen (1400h réparties sur 20 semaines en première année et 20 semaines en deuxième année).

L'apprenti(e) est encadré(e) par deux tuteurs :

- **Le maître d'apprentissage** qui assure le rôle de tuteur en entreprise,
- **Le tuteur formateur** qui assure le suivi de l'apprenti(e) et fait le lien entre l'entreprise et le CFA.



Et après ?

- Le BTS (bac + 2) est **un tremplin vers l'emploi** : plus d'une centaine d'offres d'emploi « technicien Eau » diffusées aux jeunes diplômés chaque année. Le BTS permet **un accès aux études supérieures** : 60 à 80% des diplômés poursuivent leurs études.
- **Licences professionnelles** (Bac + 3) : une année de spécialisation en gestion et traitement des déchets, en environnement, en prévention des risques, etc.
- **Bac + 5** : master 1 et 2 après une poursuite d'études à l'Université en L3.
- En **école d'Ingénieurs** en eau et environnement (ex : ENSIL Limoges ou ENGEES Strasbourg), en sécurité et environnement (ESAIP, 49) pour 5 à 10 % des meilleurs apprentis. Directement après le BTS ou après une classe **prépa ATS**.



Les métiers

Quatre principaux champs d'application pour les techniciens « Métiers de l'Eau » :

- **L'exploitation** d'unités de traitement (production d'eau potable, dépollution d'eaux usées) ou de réseaux,
- **Qualité, Sécurité, Hygiène et Environnement,**
- **L'encadrement** et la connaissance des acteurs de l'eau,
- **La conception** d'unités de traitement ou de réseaux.

Ils peuvent travailler au sein des :

- Collectivités territoriales,
- Sociétés distributrices ou utilisatrices d'eau,
- Bureaux d'études,
- Équipes de recherche,
- Fournisseur de matière,
- Administration et agences spécialisées,
- Sociétés possédant des activités industrielles nécessitant un traitement d'eau.

Les + de l'apprentissage...

- L'entreprise participe à la **formation** d'un jeune avec lequel elle signe un contrat de 2 ans,
- L'apprenti(e) a l'opportunité de suivre une **formation gratuite, professionnelle**, sanctionnée par un diplôme bac + 2 tout en étant **rémunéré** (% du SMIC en fonction de la tranche d'âge),
- La constitution d'un CV et **l'acquisition d'une expérience professionnelle**,
- La carte d'étudiant des métiers (réductions diverses, accès au restaurant universitaire...).



Le recrutement

Être titulaire d'un bac général (spécialité physique-chimie, SVT, sciences de l'ingénieur), un bac technologique STL, STI2D, STAV ou un bac Pro industriel. Inscription via **parcoursup** à partir de janvier. Avoir signé un contrat d'apprentissage avant la rentrée de septembre. L'ETSCO vous accompagne pour trouver une entreprise.

Cette formation peut être suivie dans le cadre d'un Contrat de Professionnalisation.

Contact : pierre.lucas@etsco.fr / Référent handicap (CFA/CFP) : pierre.lucas@etsco.fr

50 rue Michelet - BP 10808 - 49008 Angers Cedex 01 / T. 02 41 88 98 33 www.etsco.paysdelaloire.e-lyco.fr

